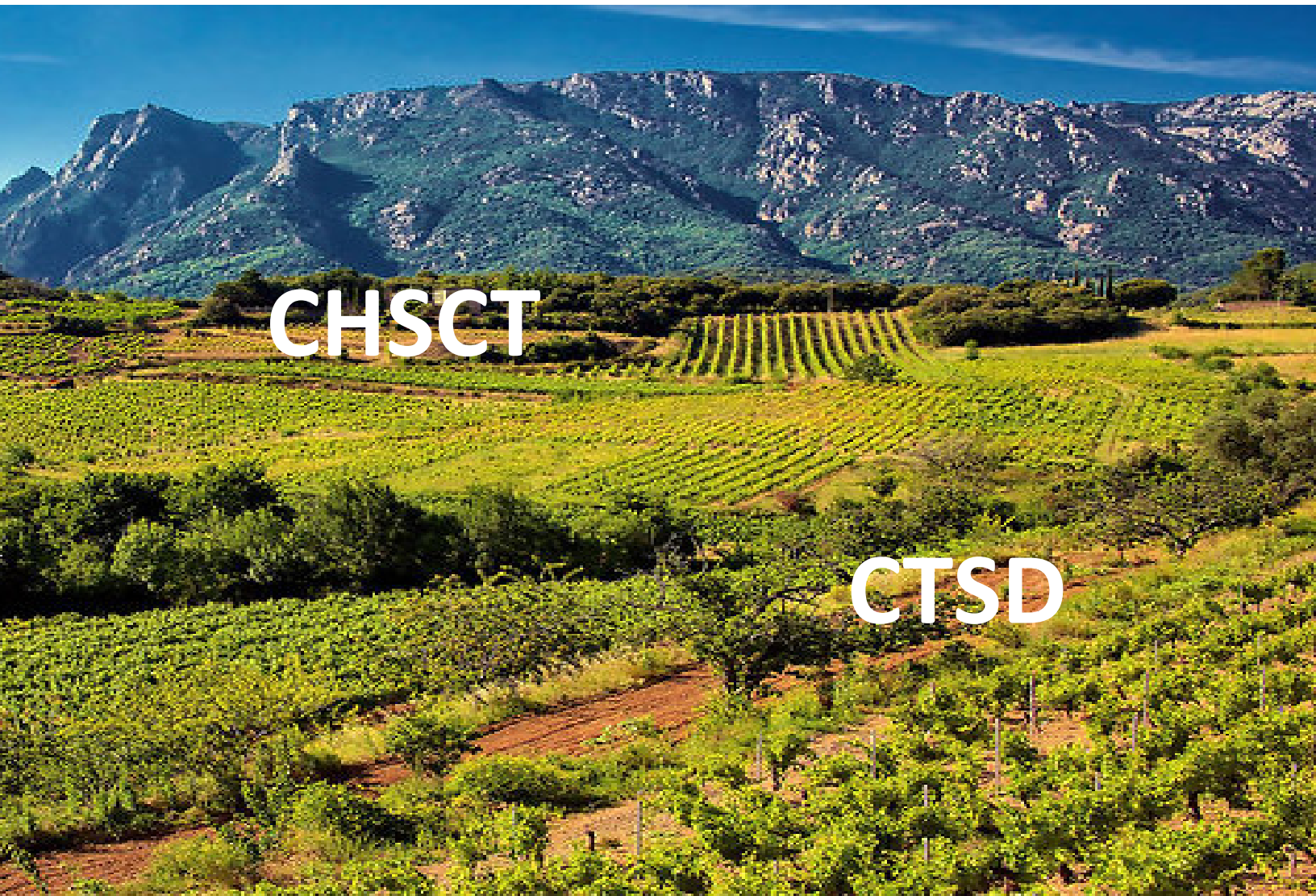




Lous GAFIANS

Le journal de la section de Montpellier



CHSCT

CTSD

SNAD-CGT

Centre de Viticulture , 12 avenue des amandiers, 34420 Villeneuve les Béziers
tel : 06 27 86 26 20, mail : snad@snad-cgt-montpellier.org

➤ Page 2 :
Déclaration liminaire

➤ Page 3 et 4 :

**Compte-rendu CHSCT du 12
septembre 2019**

➤ Page 5 :
**Compte rendu CTSD du 10
octobre 2019**



**Déclaration liminaire
CHSCT du 12/09/2019**

Monsieur le Président,

Vous allez nous présenter la restitution de l'enquête ministérielle réalisée par l'observatoire interne.

Il ressort de cette dernière que les conditions de travail se dégradent, que la motivation des agents décroît et que le pessimisme en l'avenir atteint un niveau particulièrement élevé !

Or cette enquête présente des résultats déjà obsolètes compte tenu des réformes en cours, annoncées et très certainement à venir.

(Suppression de postes, transfert de compétences DGDDI/ DGFIP, réforme de la fonction publique, réforme des retraites, ...)

Si le bien être au travail et la lutte contre les risques psychosociaux vous importent, Monsieur le Président, que comptez vous faire concrètement pour inverser cette tendance ?

CHSCT du 12/09/2019 - Compte-rendu

Suite à la déclaration liminaire de la CGT, le président répond que les points que nous avons soulevés sont d'origine politique et qu'il ne convient pas de les aborder dans cette instance.

Il précise qu'il a toujours agi dans le cadre juridique donné et qu'il se doit d'obéir à ce qui est demandé.

Enfin compte tenu du climat social, il trouve que l'administration fiscale accompagne plutôt bien ses agents (sic!!)

Diagnostic de situation au sein de la recette interrégionale et du bureau des douanes de Montpellier (Restitution par le psychologue du travail M.PIZZO)

M.PIZZO relève que seuls 15 agents sur 53 ont participé aux entretiens : se pose donc la question de la représentativité de l'échantillon.

M. DURANTIN indique que comme il l'avait déjà exprimé avant l'intervention de M.PIZZO, il souhaite que les agents soient fortement incités à participer pour que les solutions préconisées répondent réellement aux besoins.

M.PIZZO relève un fort attachement à l'identité douanière mais aussi un climat social dégradé avec beaucoup d'agressivité. Il restitue dans un premier temps ce que les agents ont dit sans donner son avis de psychologue. Il en ressort un besoin de sécurité et de donner du sens au travail.

M.PIZZO insiste sur la peur de l'avenir notamment pour la RI.

M.BRIVET indique que certains agents ont choisi de rejoindre la RI pour un rapprochement géographique alors qu'ils n'étaient pas issus de la filière comptable. Il note aussi un problème d'encadrement avec des cadres qui ne restent pas suffisamment longtemps en poste.

La CGT relève les mêmes éléments que ceux qui étaient en présence au bureau de Sète lors du suicide du chef de service.

Tous ces problèmes démobilisent le collectif de travail.

Préconisations du psychologue :

➤ mise en place d'une formation des cadres à « l'accompagnement au changement » (acquisition des techniques de management en situation de crise, débriefing des situations délicates rencontrées au sein de son équipe).

➤ développer des attitudes de coopération et collaboration dans l'intérêt du confort des équipes .

➤ travailler en collectif autour d'une charte de bon fonctionnement (bienveillance, respect des horaires, posture professionnelle).

M.BRIVET annonce l'embauche d'un psychologue par la Douane et que la DI d'Occitanie a été choisie pour une expérimentation d'un psychologue rattaché.

La CGT intervient suite au commentaire du Président qui donne quitus à un chef de service de la DD-FIP pour organiser son service comme il l'entend quitte à provoquer des troubles psychosociaux.

Service dont l'efficacité avait été loué par l'administration elle même.

Le Président se borne à rappeler l'excellence de son chef de service devant les experts qui viennent avertir de la détresse des personnels.

Il nous donne finalement sa parole de Président afin de faire évoluer les choses dans l'intérêt de tous.

Suite du compte-rendu

Point sur le déménagement du Service Régional d'Enquêtes

M. BRIVET annonce une entrée dans les lieux avant le 15 décembre 2019 après la phase de travaux.

Le service sera doté de mobilier neuf. L'ISST doit effectuer une visite le 8/10/19.

Pour le parking, M BRIVET précise qu'il existe 78 places de parking (dont 43 personnelles) et qu'une redistribution est en cours prenant en compte le handicap, l'accessibilité aux transports etc .. Les attributions seront connues d'ici fin septembre.

M. BRIVET est alerté de la présence de moisissures dans deux bureaux.

Le Dr BAUME indique que les bureaux doivent être assainis avant l'installation des agents. L'ISST confirme l'obligation de vérification annuelle de la VMC.

Restitution de l'enquête réalisée par l'observatoire interne ministériel

Les statistiques reflètent déjà un climat d'inquiétude sur l'avenir professionnel des agents alors que le questionnaire a été diffusé en novembre 2018, donc bien avant l'annonce des nombreux projets de restructuration.

Les résultats inquiétants ne font que confirmer le mal être dans les services.

Pour la douane, 413 agents sur 980 ont répondu au questionnaire (41% en surv, 59 % en OP/CO AG)

Selon M. BRIVET, plusieurs solutions sont à envisager avec une communication plus transparente, une amélioration des conditions matérielles de travail et un équilibre vie privée et vie professionnelle à trouver.

Concernant les cadres, M.BRIVET souhaite un « droit à l'erreur » si le poste ne convient pas.

Propositions d'action et de travaux acceptés.

➤ Luminaires pour le SRE avec nouvelle demande d'un inventaire détaillé des luminaires financés sur crédits CHSCT.

➤ Luminaires pour la DR.

➤ Pièges à son au Bureau de Sète (Préconisation ISST).

➤ Films anti-UV à la RI : la CGT aurait aimé être informé de la satisfaction des utilisateurs puisqu'une expérimentation a eu lieu cet été.

➤ Sièges pour les aubettes de MMA (préconisation du médecin de prévention) .

Questions diverses

Pour les travaux à la BSI de Nîmes : la livraison interviendra au plus tard le 15 janvier 2020.

L'expérimentation des PMV a été interrompue du 15/06 et le 15/09 en raison du trafic estival.

Les défibrillateurs sont en cours de déploiement sur les sites précédemment dotés.

La demande de caméras sera envisagée avec la mise en place du nouveau système d'alarme sur le site du bureau de Nîmes.

La dotation de doubles écrans pour le SRE sera envisagée lors de la passation du nouveau marché. Un bureau réglable en hauteur a été demandé par un agent : il est prévu de récupérer un bureau réglable déjà existant.

M.BRIVET n'a pas été tenu au courant de l'essai des bottes été motocyclistes.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

Mais ce n'est ni un film ni un roman...!

Nous vous avons adressé le communiqué qui vous informait que l'ensemble des organisations syndicales avait quitté la séance, suite à l'absence de réponses à nos questions sur les conséquences du rapport Gardette.

Voici quelques détails sur le déroulé de ce comité technique.

Après lecture de la déclaration liminaire de l'inter syndicale, le président a souhaité mettre à l'approbation des organisations syndicales deux PV relatifs à des CT antérieurs. C'était le point numéro un à l'ordre du jour.

Le point deux était consacré au rapport Gardette.

Ici, le ton a été donné, dès la première phrase prononcée par le DI : « **la réponse à vos questions a été faite par la directrice générale. Ma voix ne sera pas différente. Je n'ai pas les clés des réponses attendues.** »

La seule chose que le DI a bien voulu concéder, et il ne pouvait pas faire autrement, c'est que seule la TIPCE, les droits de douane et la TVA sur les non assujettis resteront dans le giron de la douane.

Pas d'incertitude non plus sur le DAFN, transféré à l'horizon 2022.

Aux nombreuses questions des organisations syndicales sur le devenir des agents qui seraient impactés, le DI nous renvoie à la page 13 du rapport Gardette, en nous précisant que les périmètres de transfert ne sont pas figés pour chacune des taxes concernées et qu'il est urgent d'attendre le résultat des futurs groupes de travail .

« Alors, on y verra plus clair »

Jouant la prudence, le DI a éludé toutes réponses précises, se bornant à nous resservir, à la manière d'un vieux vinyle rayé, les éléments de langage du ministère et de la DG : belle langue de bois !!!

Il paraîtrait que « le ministre n'a rien dit de plus que le message que je vous porte aujourd'hui... »

L'attitude de notre DI oscille entre provocation et mépris.

A la question « quelle sera la contribution de la DI Occitanie, concernant les 93 emplois supprimés en 2020, sa réponse fut magnifique : « **les arbitrages n'interviennent qu'à mi-novembre, pour l'instant, je ne le sais pas, mais je vous le dirai en début d'année 2020** ».

De deux chose l'une :

➤ soit notre DI est un incompetent, incapable de savoir ce qu'il va proposer et défendre dans un mois...

➤ soit il refuse délibérément de faire part à ses agents du détail des projets funestes dont il connaît déjà l'ampleur...